

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°031

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Date de convocation :	03/07/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	13
Nombre de membres présents :	12	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

L'an 2024, le 09 juillet, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Patricia LOUBERE

Présents : LOUBERE Patricia, LACOSTE Claude, HUREL Catherine, CHABANNE Eric, MEURIS Olivier, DESPOUYS Véronique, LOUBERE David, LAPETRE-TAUZIET Nadège, SOUX Benoit, LINXE Justine, TESTEMALE Maurice, CHARON-BURNEL Mathilde

Procurations : M. LAULOM a donné procuration à M. CHABANNE

Absents : Mme DUCROT Stéphanie

Excusés : M. LAULOM Vincent, Mme ILHARDOY Sandra

Secrétaire de séance : Mme HUREL Catherine

Objets : Modification financement local technique

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2131 (21) - 2204 : Bâtiments publics	5 000,00		
2131 (21) - 2401 : Bâtiments publics	-5 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Patricia LOUBERE, Le Maire :, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 11/07/2024 et de la publication le

A MEILHAN, le 10.07.2024

Ont signé Le Maire : et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire :

le(s) secrétaire(s) de séance

Patricia Loubere

Catherine Hurel

[Signature]

